

INTERPELLATION

Auteur PDCB, par Alexandre Maret (suppl.)
Objet Exode des étudiants en soins infirmiers valaisans: hémorragie?
Date 11.12.2018
Numéro 3.0434

A en croire le nombre d'articles parus dans les quotidiens romands ces derniers mois, la pénurie annoncée de professionnels de la santé et particulièrement d'infirmières inquiète le monde politique. Les causes du manque d'attractivité et des difficultés de recrutement de cette profession font l'objet de nombreuses analyses.

En Suisse romande, depuis l'introduction du modèle HES, le recrutement au sein des filières soins infirmiers a fortement augmenté et a presque quadruplé en 10 ans. Le Valais participe également à cet essor. Depuis l'introduction de la maturité santé spécialisée ponctuant le cursus ECG et les nombreuses passerelles offertes pour accéder au cursus Bachelor, le nombre d'admissions va croissant.

On observe cependant depuis plusieurs années qu'un certain nombre d'étudiants valaisans privilégie la poursuite de leurs études hors canton, alors même que le cursus choisi existe en Valais. Cet exode a pour conséquence que de nombreux jeunes Valaisannes et Valaisans intéressés par le métier d'infirmière s'exportent dans les cantons voisins et poursuivent la plupart du temps leur carrière dans ces mêmes cantons.

A l'heure où la pénurie s'annonce il nous semble essentiel de comprendre les raisons qui poussent les jeunes valaisannes et valaisans ayant choisi ce métier exigeant à s'expatrier hors canton pour leurs études.

Conclusion

Aussi, il est demandé au département de répondre aux questions suivantes à ce sujet:

- Existe-t-il une statistique pour les deux parties linguistiques des flux de Valaisannes ou Valaisans effectuant leur cursus Bachelor en soins infirmiers hors canton et, à l'inverse, du nombre d'étudiants d'autres cantons venant étudier en Valais?
- Plus précisément, combien de jeunes de notre canton partent poursuivre leurs études infirmières chez nos voisins après avoir effectué leur maturité professionnelle ou spécialisée en Valais?
- Les causes de cette migration ont-elles fait l'objet d'une analyse de la part du département et sont-elles connues?
- Si oui, quelles mesures sont envisagées pour y remédier?